



République Française
Département du Bas-Rhin

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

Div N° 02/2024

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE PORTANT AUTORISATION D'UNE VENTE AU DEBALLAGE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MUNDOLSHEIM,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu le code du commerce et notamment ses articles L 310-2 et R 310-8;

Vu la déclaration préalable faite le 9 janvier 2024 par Monsieur François OSTER, Directeur de Cora Mundolsheim afin d'organiser une vente au déballage du 6 mars au 18 mai 2024 sur le parking;

Considérant que les ventes au déballage doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du maire de la commune dont dépend le lieu de la vente ;

Considérant le caractère complet du dossier transmis ;

ARRETE

Article 1er - Monsieur François OSTER, Directeur de l'Hypermarché CORA à MUNDOLSHEIM est autorisé à procéder à une vente au déballage dans le cadre de l'opération "Plantes à massif, Jardinage et produits de plein air" et ce du 06 mars au 18 mai 2024.

Article 2. - Ampliation du présent arrêté est transmise pour information et exécution chacun en ce qui le concerne à :

- M. le Directeur de l'Hypermarché CORA à Mundolsheim
- Archives de la mairie

Mundolsheim, le 22 janvier 2024

Béatrice BULOUE,

Maire de Mundolsheim

